



Blainville

tu m'inspires!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate (no 2010-040)

Appel de dossier Collection permanente de la Ville de Blainville

Blainville, le 27 avril 2010 – La Ville de Blainville souhaite enrichir sa collection permanente en 2010. Tous les artistes intéressés sont invités à déposer leur dossier d'ici le **vendredi 17 septembre prochain**. Les artistes admissibles proviennent de la MRC de Thérèse-De Blainville ou ont déjà exposé à la Galerie d'art de Blainville. À dossiers égaux, les artistes blainvillois seront priorisés. Les réalisations soumises au comité doivent être des œuvres originales. Les duplications, reproductions ou copies seront automatiquement écartées du processus de sélection.

Créée en 1993, la Collection permanente de Blainville comprend actuellement 91 œuvres et objets d'art qui témoignent du dynamisme culturel régional et des pratiques individuelles des artistes. La Collection permanente est principalement dédiée à être exposée au sein des aires publiques telles que la bibliothèque, le centre communautaire et dans les locaux des différents services de la Ville. L'exposition des œuvres permet aux citoyens et aux visiteurs d'apprécier toute la beauté et la valeur de la production artistique régionale. Par ailleurs, la Ville de Blainville offre une vitrine supplémentaire aux artistes grâce à la visibilité qu'offre la reproduction d'œuvres de la Collection permanente au sein de divers outils de communication de la Ville, tels que les bulletins municipaux, le site Internet de la Ville et la papeterie du cabinet du maire.



Le formulaire d'inscription est disponible à la réception de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la municipalité (www.ville.blainville.qc.ca). Au formulaire, il faut joindre une courte biographie de l'artiste, un curriculum artistique complet actualisé (formation, exposition solo ou de groupe, etc.), ainsi que la démarche artistique de l'artiste et les raisons qui guident le choix de l'œuvre soumise. Le formulaire dûment rempli, accompagné de tous les documents requis, devra être acheminé avant 17 h, le vendredi 17 septembre 2010. Les dossiers incomplets ne seront pas soumis au comité de sélection. Pour toute information, veuillez communiquer avec Marie-Eve Painchaud, agente à la culture, au 450 434-5206, poste 5927, ou par courriel à marie-eve.painchaud@ville.blainville.qc.ca.

- 30 -

Source : Service des communications
450 434-5211